

Sujet national pour l'ensemble des centres de gestion organisateurs du concours

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE D'ATTACHE TERRITORIAL
DE CONSERVATION DU PATRIMOINE**

**Spécialité patrimoine scientifique, technique et naturel
COMMENTAIRE PORTANT SUR UN SUJET D'ORDRE GENERAL RELATIF A LA CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATURELLE**

SESSION 2010

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Commentez le texte suivant :

« On ne saurait se borner à présenter l'animation comme une pédagogie, comme si l'animateur était le détenteur d'une vérité qu'il aurait mission de transmettre à des esprits inertes. La tâche de l'animateur est beaucoup plus modeste et difficile ; elle est de susciter l'éclosion ou l'épanouissement d'une certaine vie, sans avoir le droit d'en imposer le sens ou le rythme. Sa fonction n'est pas de dressage. Et d'ailleurs, l'animateur n'est pas une influence à sens unique, s'exerçant de l'animateur vers l'animé ; elle joue tout autant dans l'autre sens. Elle n'est pas une méthode de diffusion prédéfinie qui s'applique à un contenu immuable. Elle est un état d'esprit, une exigence qui transforme de l'intérieur le message culturel. L'un de ses effets les plus positifs aura été de provoquer une mutation des institutions culturelles, par adaptation ou innovation.

Ce sont en effet les exigences de l'animation qui ont le plus contribué à transformer l'institution culturelle traditionnelle. Le musée, le monument, la bibliothèque, le théâtre ont été longtemps, au sens propre du terme, des conservatoires, c'est-à-dire des institutions dont la fonction était de veiller à l'intégrité d'un contenu et à la fidélité de sa transmission. La fréquentation publique de ce patrimoine était une nécessité secondaire, et autant que possible limitée à un réseau de familiers, une sorte de tiers-ordre de la culture, un laïc dévot. Cette vie culturelle en circuit fermé n'était pas sans charme ni sans grandeur ; elle a permis la sauvegarde du patrimoine culturel en des temps d'indifférence générale ; elle a donné naissance à une ascèse de la conservation qu'il serait injuste et dangereux de mépriser aujourd'hui, sous prétexte que l'animation est à la mode.

(...)

Dans ce contexte, l'animation, considérée comme une médiation entre le public et les œuvres, prend une importance particulière. A la fois cause et effet de cette fréquentation élargie et renouvelée, elle exerce son emprise autant sur les responsables que sur le public. Toute la politique de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine est désormais commandée par les nécessités de l'animation. Si parfois apparaît un conflit entre ces nécessités et celles de la conservation, on peut dire que, dans l'ensemble, l'une et l'autre s'épaulent. La conservation rend possible l'animation. L'animation justifie la conservation. » (...)

Extrait de « La Culture pour vivre » (Jacques Rigaud, Editions Gallimard, 1975).

↳ **Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.**

↳ **Seul l'usage d'un stylo soit noir, soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.**

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.